

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 juillet 2013

---

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES  
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° 1043

présenté par

M. Dolez, M. Chassaigne, M. Asensi, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Candelier, M. Carvalho,  
M. Charroux, Mme Fraysse et M. Sansu

-----

**ARTICLE 32 BIS**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les auteurs de cet amendement refusent le développement des Métropoles, c'est donc en cohérence avec cette prise de position qu'ils proposent la suppression de cet article. Qui plus est celui-ci ne comporte aucune mesure normative réelle : prendre en compte ne veut rien dire...